

Comité d'Entente des associations représentatives de personnes handicapées et de parents d'enfants handicapés (GRANDE CAUSE NATIONALE 2003)

MEMBRES ADHERENTS :

A.D.E.P.
A.F.A.F.
A.F.E.H. de La Poste et de France Télécom
A.F.M.
A.F.P.
A.F.S.E.P.
A.L.I.S.
A.M.I.
A.N.C.C.
A.N.P.E.A.
A.N.P.E.D.A.
A.N.P.I.H.M.
A.N.P.S.A.
A.N.R.H.
A.P.F.
A.S.B.H.
A.T.H.A.R.E.P.
Autisme France
BUCODES-SurdiFrance
C.E.S.A.P.
C.F.P.S.A.A.
C.H.A.
C.L.A.P.E.A.H.A.
C.N.A.P.E.
Epilepsie France
F.A.G.E.R.H.
F.F.A.S.B.
Fédération des Apajh
Fédération Française Sésame Autisme
F.F.A.I.M.C.
F.F.Dys
F.F.G.P.
Fédération Française Handisport
F.F.S.A.
F.M.H.
F.N.A.F.
F.N.A.M.O.C.
F.N.A.P. P.S.Y.
F.N.A.S.E.P.H.
F.N.A.T.H.
F.N.D.V.
France Acouphènes
G.I.H.P. national
Hypersupers - T.D.A.H. France
I'AD.A.P.T.
Mutuelle Intégrance
Pro Aid Autisme
Trisomie 21 France
U.N.A.F.A.M.
U.N.A.F.T.C.
Unapei
U.N.A.P.H.
U.N.I.O.P.S.S.
U.N.I.S.D.A.
Vaincre la Mucoviscidose

MEMBRES ASSOCIES :

AIRe
Alliance Maladies Rares
A.N.E.C.A.M.S.P.
Cheops
Droit au savoir
Entraide Universitaire
Eucrea France
Fédération Générale des PEP
F.I.S.A.F.
G.P.F.
l'Arche en France
UNEA

Madame Ségolène NEUVILLE
Secrétaire d'Etat chargée des personnes
handicapées et de la lutte contre l'exclusion
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Paris, le 30 mai 2016.

Madame la Ministre,

Lorsque vous avez reçu, le 10 mai dernier, plusieurs associations membres du Comité d'Entente à la suite de votre discours prononcé à Perpignan annonçant un plan polyhandicap et confirmé par le président de la République lors de la CNH du 19 mai 2016, vous avez souligné qu'au sein de la circulaire budgétaire pour 2016 vous aviez d'ores et déjà prévu des mesures en faveur des personnes polyhandicapées.

Dire que la lecture attentive de cette circulaire nous a déçus serait un euphémisme. Aucune mesure nouvelle n'est annoncée. Au contraire, l'attention demandée aux agences régionales de la santé de mobiliser tous les leviers " dans le cadre des CPOM " pour améliorer chaque fois que nécessaire les conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes polyhandicapées fait au final peser la responsabilité uniquement sur les gestionnaires. Les CPOM ne peuvent à eux seuls résoudre les problématiques qui vous ont été exposées qu'il s'agisse par exemple du manque de places, d'un meilleur accès aux soins, de la montée en compétence des aidants ou encore des disparités territoriales observées.

Ainsi que vous l'ont exprimé les associations que vous avez reçues, l'amélioration des conditions d'accompagnement des personnes polyhandicapées nécessite un véritable plan doté d'engagements pluriannuels de l'Etat sur des mesures concrètes et mesurables pour les personnes concernées et leurs familles. Au-delà des questions de formation, il est indispensable de garantir des accueils pérennes pour les " sans solution ", le plan d'accompagnement global n'étant pour eux qu'un pis-aller, et un financement adapté des structures pour adultes leur permettant d'assurer un accompagnement respectueux de leur dignité.

Comité d'Entente des associations représentatives de personnes handicapées et de parents d'enfants handicapés (GRANDE CAUSE NATIONALE 2003)

MEMBRES ADHERENTS :

A.D.E.P.
A.F.A.F.
A.F.E.H. de La Poste et de France Télécom
A.F.M.
A.F.P.
A.F.S.E.P.
A.L.I.S.
A.M.I.
A.N.C.C.
A.N.P.E.A.
A.N.P.E.D.A.
A.N.P.I.H.M.
A.N.P.S.A.
A.N.R.H.
A.P.F.
A.S.B.H.
A.T.H.A.R.E.P.
Autisme France
BUCODES-SurdiFrance
C.E.S.A.P.
C.F.P.S.A.A.
C.H.A.
C.L.A.P.E.A.H.A.
C.N.A.P.E.
Epilepsie France
F.A.G.E.R.H.
F.F.A.S.B.
Fédération des Apajh
Fédération Française Sésame Autisme
F.F.A.I.M.C.
F.F.Dys
F.F.G.P.
Fédération Française Handisport
F.F.S.A.
F.M.H.
F.N.A.F.
F.N.A.M.O.C.
F.N.A.P. P.S.Y.
F.N.A.S.E.P.H.
F.N.A.T.H.
F.N.D.V.
France Acouphènes
G.I.H.P. national
Hypersupers - T.D.A.H. France
l'A.D.A.P.T.
Mutuelle Intégrance
Pro Aid Autisme
Trisomie 21 France
U.N.A.F.A.M.
U.N.A.F.T.C.
Unapei
U.N.A.P.H.
U.N.I.O.P.S.S.
U.N.I.S.D.A.
Vaincre la Mucoviscidose

Vous avez pris l'engagement de réunir à nouveau les associations précitées. Le Comité d'entente soutient leurs attentes et espère que la poursuite du dialogue permettra, compte tenu de la volonté de progresser que vous avez manifestée, de trouver les moyens de mettre en place le plan que nécessite la situation des personnes polyhandicapées.

C'est à cette condition que nous construirons une société qui donne toute sa place à la dignité et à la citoyenneté des personnes les plus vulnérables.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

(Les signataires de ce courrier, à savoir les membres du Comité restreint du Comité d'Entente, figurent en page suivante).

MEMBRES ASSOCIES :

AiRe
Alliance Maladies Rares
A.N.E.C.A.M.S.P.
Cheops
Droit au savoir
Entraide Universitaire
Eucrea France
Fédération Générale des PEP
F.I.S.A.F.
G.P.F.
l'Arche en France
UNEA

Jean-Louis GARCIA
Président de la Fédération des APAJH



Alain ROCHON
Président de l'APF



Aliette GAMBRELLE
Présidente du CLAPEAHA



Edouard FERRERO
Président de la CFPSAA



Louis BONET
Président du GIHP National



Béatrice BORREL
Présidente de l'Unafam



Christel PRADO
Présidente de l'Unapei



Jean-François LABES
Président de l'UNISDA



Arnaud de BROCA
Secrétaire Général de la FNATH



Jacky VAGNONI
Président de la FFAIMC



Nathalie GROH
Présidente de la FFDys



Gilles GONNARD
Président de l'AIRe



Cécile DUPAS
Présidente de Trisomie 21 France

